

Présentation des opérations d'aménagement contre l'érosion et les inondations mises en place dans la haute et moyenne vallée de l'Aude à la suite de la crue du 26 septembre 1992 (résumé)

par Daniel CASTEIGNAU *

De violentes précipitations (160 à 190 mm en 2 à 3 heures) se sont abattues, le 26 septembre 1992, sur le bassin versant de la Sals (Aude) provoquant une crue responsable de la mort de trois personnes et de nombreux dégâts matériels (estimés à 117 millions de francs). Malgré l'intensité exceptionnelle de celle-ci, ce type de crue «d'équinoxe» est une constante hydrologique des régions méditerranéennes.

A la suite de ces événements et sur quelques bassins versants du Razès et des Corbières sont nés plusieurs projets associant élus, usagers de la rivière, forestiers, naturalistes et agriculteurs dans le but de lutter contre les causes amplifiant les montées d'eau brutales et les problèmes d'érosion liés aux ruissellements.

Une première opération associant entrepreneurs forestiers et agriculteurs, formés aux techniques du génie biologique, a ainsi permis, dans le cadre financier du FGER, un aménagement sélectif de la ripisylve en pleine régé-

nération sur la Sals, la Blanque et le Riالسسه ; plusieurs chantiers de stabilisation des berges par revégétalisation ont également été mis en place par le SIVOM de Couiza.

Parallèlement, une opération locale agri-environnementale de lutte contre l'érosion a impliqué près de 81 viticulteurs dans la réalisation de travaux d'aménagements fonciers (aménage-

ment de banquettes à contre-pente, créations de fossés de ceinture et périphériques...) et de façons culturales (enherbements de fourrières, revégétalisation de talus) permettant de limiter les phénomènes érosifs liés aux eaux de ruissellements dans les vignobles du limouxin.



Photo 1 : Entretien de la ripisylve sur le Riالسسه en amont d'Arques, après opération de sélection (juin 1998)

* Chambre d'agriculture de l'Aude - 70 rue Aimé Ramond 11878 Carcassonne cedex 9



Photo 2 : Plantation de vignes en courbe de niveau dans les Corbières (1998)



Photo 3 : Banquettes à contrepente (2 à 3%) et plantation de vignes en courbe de niveau à Embres dans les Corbières (1998)



Photo 4 : Enherbement en inter rang sur vigne (Roquetaillade, mai 1999)